

Relais d'Assistantes Maternelles
185 av Joliot Curie
47800 Miramont de Guyenne
Tel : 05.53.64.26.83
Email : ram@miramontdeguyenne.fr



Le télég'RAM, journal du Relais

Mai/Juin 2016

Un petit mot....

Ces deux mois sont toujours riches en sorties et festivités. Merci aux assistantes maternelles qui informent les parents de toutes ces manifestations, où ils sont les bienvenus.

A bientôt
Françoise Hargous

Sommaire :

- Des activités, pour qui, pourquoi ? p.2,3 ;
- Informations et rappels, p. 3
- A vos agendas, p. 4 ;
- Planning des animations, p.5.

Des activités : pour qui, pourquoi ?

Proposer des activités au jeune enfant et l'accompagner dans ses découvertes fait partie du quotidien des parents et des professionnels de la petite enfance...



Un faire-valoir pour les parents et les professionnels ?

Toute la subtilité est de savoir pourquoi nous proposons au jeune enfant telle ou telle activité, et de ne pas être dans le faire pour faire, dans la production. Il faut être vigilant pour ne pas tomber dans la surconsommation d'activités, ne pas forcément attendre un résultat, mais préférer mettre en avant cette notion de plaisir. Faire faire une activité de création à un enfant n'est-il pas une façon de valoriser notre travail et d'attendre une certaine reconnaissance de la part des parents ? Parfois la demande elle-même ne viendrait-elle pas des familles ? Ne devrions-nous pas prendre le temps d'échanger avec elles pour exprimer l'enjeu sous-jacent de chaque activité ? Autant de questions qui nous obligent, nous, professionnels de la petite enfance, à réfléchir à nos méthodes de travail, à notre positionnement, à notre accompagnement auprès des familles pour affiner notre observation et répondre au mieux aux besoins des enfants.

Place à l'enfant



Lorsque j'ai débuté mon métier, on offrait aux familles un petit cadeau pour les fêtes de fin d'année, fête des pères, fêtes des mères...des réalisations toujours très appréciées des familles. Aujourd'hui, il me semble évident que les adultes ont pris plus de plaisir à faire et à recevoir que les enfants. Les parents apprécient, les professionnels se sentent valorisés au travers de la production des enfants, mais qui de ce dernier est le principal concerné ? L'idée n'est pas de dire qu'il ne faut plus offrir de créations aux parents (tout dépend aussi de l'âge de l'enfant), mais que nous devons être attentif à la participation réelle de l'enfant lors de l'activité et que sa priorité est le plaisir. Ceci est fondamental dans la vie de l'enfant, car il se construit et apprend en jouant, à condition que l'activité soit adaptée à ses besoins. Si le jeu n'est pas approprié, l'enfant sera peut-être en échec, il ne sera pas dans cette notion de plaisir et l'intervention de l'adulte peut le priver d'une certaine autonomie. Il est important de ne pas s'investir dans l'activité de l'enfant, surtout s'il ne nous y a pas invités. Se positionner comme observateur permet à l'enfant de découvrir par lui-même. C'est en présence d'un adulte sécurisant que l'enfant va pouvoir prendre des initiatives et acquérir des compétences. Accompagner l'enfant dans de nouvelles acquisitions, c'est repérer auparavant ses compétences pour adapter

l'activité et ainsi répondre à ses besoins. Pour le soutenir dans ses découvertes, la place de l'adulte est très importante et il ne se trouve ni devant pour le protéger, ni derrière pour le pousser à agir, mais bien à ses côtés avec un regard bienveillant. Un point important qu'il ne faut surtout pas négliger, est de tenir compte de la disponibilité du moment : si un enfant a besoin de courir, sauter, crier...mieux faut lui proposer une activité motrice plutôt que de la peinture. La vie quotidienne est source d'activités. Ce qui est magique avec les enfants, c'est cette imagination débordante qu'ils ont à transformer un objet, à se raconter une histoire, à investir l'activité différemment de ce que l'adulte pouvait attendre. C'est dans cette liberté d'expression qu'il s'épanouit, se construit en toute confiance quelle que soit l'activité proposée. Le plus important pour l'enfant reste la présence et la sincérité de cet adulte bienveillant (source : Assistantes Maternelles magazine n°130, rédigé par A. Bodet, auxiliaire de puériculture).



Informations et rappels



✚ Depuis le début de l'année vous devez adresser le renouvellement de votre agrément à PAJEMPLOI ;

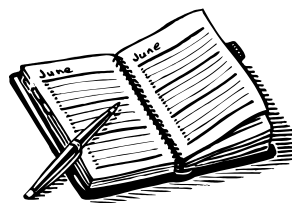
✚ Toutes les informations concernant la PMI doivent être envoyées au CMS de Marmande ;

✚ Les impôts :

Si vous désirez bénéficier de l'avantage fiscal lié à votre statut d'assistante maternelle le relais met à votre disposition un tableau pour vous aider dans vos calculs ;

✚ Le relais est un lieu d'échanges et d'informations pour les parents et pour les assistantes maternelles. Le relais informe sur les droits et devoirs de chacun. Le parent étant l'employeur, l'assistante maternelle la salariée, c'est le parent/employeur qui établit le contrat de travail. Le relais est un service gratuit.

A VOS AGENDAS



VENDREDI 17 JUIN : Sortie à la caserne des pompiers

Cette année, nous irons visiter la caserne des pompiers de Miramont. A l'issue de cette visite qui va durer environ 1 heure nous irons pique-niquer au lac du saut du loup.

Départ du relais à 10h00. Prévoir les poussettes car nous irons à pieds.



JEUDI 23 JUIN : « Lecture au bord de l'eau » à 10h00

Au lac du saut du loup à Miramont de Guyenne à 10h00 (nous nous retrouverons sur place). Comme l'an passé nous retrouverons les RAM de Duras et Castillonès, ainsi que les bibliothécaires. Chaque relais présentera sa « création » et les bibliothécaires nous feront partager leur coup de cœur. A la fin de cette matinée, nous pourrons pique-niquer avant de rentrer pour la sieste bien méritée des enfants. Le relais sera donc ouvert le jeudi 23, et fermé le vendredi 24 juin.



Salle du DOJO les : 31 mai et 14 juin

Comme il y a de plus en plus de fréquentation le mardi, je vous propose de faire certaines matinées d'éveil au dojo (salle Joseph Loubriat) rue du Commandant Cousteau à Miramont. La salle est spacieuse et adaptée à nos besoins. Nous nous retrouverons directement sur place à 10h00 les 3 mardis cités ci-dessus.

Je rappelle aux assistantes maternelles qu'il faut l'autorisation écrite des parents pour chaque sortie. Vous pouvez vous procurer ces autorisations au relais, ou je peux également vous les envoyer par courriel (sur demande).






Pour toutes les sorties prévoyez : poussette, chapeau, vêtements et chaussures adaptés aux sorties.

L'heure de départ et de retour approximative sera indiquée sur l'autorisation.

Les matinées d'éveil

Le planning des animations peut changer en fonction de l'âge, du niveau de maturité des enfants et du nombre. L'enfant est libre de participer ou pas aux activités proposées.



MAI	JUIN
Mardi 3 : Relais fermé (CA)	Vend.3 : jeux extérieur
Vend.6 : Relais fermé (CA)	Mardi 7 : promenade et pique-nique au lac
Mardi 10 : transvasement	Vend.10 : jeux extérieurs
Vend.13 : musique avec Koku 	Mardi 14 : rondes et chansons au dojo 
Mardi 17 : peinture au sol fruits et légumes	Vend.17 : sortie à la caserne des pompiers + pique-nique au lac
Vend.20 : peinture au sol fruits et légumes (suite)	Mardi 21 : musique avec Koku 
Mardi 24 : rondes et chansons 	Jeudi 23 : lecture au bord de l'eau + pique-nique (avec les ram de Duras et Castillonnès)
Vend.27 : anniversaires 	Mardi 28 : peinture dehors si le temps le permet
Mardi 31 : gym douce au dojo	

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DE MIRAMONT DE G.

185 Av. Joliot Curie

47800 Miramont de Guyenne

Tel : 05.53.64.26.83

E-mail : ram@miramontdeguyenne.fr

MATINEES D'VEIL :

Mardi et vendredi de :
9h00 à 12h00

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Mardi et vendredi de :
13h00 à 18h00 (sur rendez-vous)

Service gratuit géré par la mairie de Miramont en partenariat avec :

